

Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron

Centre de Services scolaire des Découvreurs

Séance ordinaire du 27 octobre 2020

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 27 octobre 2020 à 19h, via la plateforme Teams.

Étaient présents :

Mesdames	Nathalie Simard	Représentante des parents
	Anick Martin	Représentante des parents
	Audrey Santoni	Représentante des parents
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Sara Bouchard	Représentante du personnel enseignant
	Marie-Dominique Boivin	Représentante du personnel enseignant
	Chantal April	Représentante de la communauté
Messieurs	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel
	Louis Roy	Représentant du personnel de soutien

Étaient également présents :

Mesdames	Julie Boulanger	Directrice de l'établissement
	Patricia Cantin	Directrice adjointe de l'établissement

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Boulanger et Mme Michaud souhaitent la bienvenue à tous les membres.

Mme Isabelle Michaud préside l'assemblée et Mme Sara Bouchard et Mme Marie-Dominique Boivin agissent à titre de secrétaires d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Roy, appuyé par Mme Santoni, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec l'ajout au point 12 : Varia

12.1 Plomb dans l'eau

Ainsi que la correction au point 6 pour : Règles de régie interne

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021/09

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2020

Mme Boulanger apporte des précisions en lien avec les points suivants:

- 6. Règles de régie interne: ce point sera discuté ce soir.
- 11. Budget de fonctionnement du CE: ce point sera abordé ce soir.
- 15.1 Page Facebook :

Un comité TIC a été formé à l'école. Deux enseignantes du comité, en collaboration avec une personne responsable des communications au centre de services scolaires, feront la création d'une page officielle pour l'école. Le but est de pouvoir donner de l'information sur l'école, de présenter les activités et projets qui se vivent dans l'école (rayonnement). Les parents pourront "aimer" les publications, mais ne pourront pas commenter. Pour toutes questions ou commentaires, ils devront passer par la messagerie.

Mme April mentionne qu'il serait bien que les membres de la réadaptation puissent aussi publier des informations générales. Elle va valider le tout auprès des travailleuses sociales.

Il est proposé par Mme Bouchard, appuyé par M. Chenard, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 29 septembre 2020 soit adopté tel que déposé.

4. Parole au public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

5. Informations

5.1 de la Présidente

Mme Michaud désire remercier et féliciter les membres du personnel de l'école. Elle le dit et redit: Merci infiniment! Elle sait que la situation actuelle liée à la Covid est exigeante et demande beaucoup à tous.

Elle mentionne qu'il faudra ajouter un point dans les prochains *Ordre du jour* pour permettre de divulguer les informations provenant de Mme Simard puisque cette dernière siège désormais au comité de parents du centre de services scolaires des Découvreurs.

5.2 de la Direction

Mme Boulanger fait un suivi en lien avec la situation de la COVID. Depuis le retour, il n'y a pas eu de nouveaux cas positifs dans l'école. Tout le personnel est de retour au travail. Depuis la mi-octobre, Mme Boulanger rencontre les membres du personnel individuellement. Ces rencontres permettent de faire le point et de supporter chaque membre de l'équipe. Malgré un léger essoufflement, Mme Boulanger confirme que tous les membres de l'équipe demeurent motivés et qu'ils souhaitent poursuivre leur travail auprès de nos élèves. Ils continuent d'appliquer religieusement les différentes mesures sanitaires nécessaires à la sécurité des élèves. La direction note aussi une bonne collaboration entre l'équipe de la scolarisation et de la réadaptation. Bref, l'atmosphère dans l'école est agréable et les élèves sont contents d'être à nouveau présents en classe. La direction informe les membres du CE que certains groupes ciblés iront désormais dans le local de musique pour suivre leurs cours. On reprend peu à peu un rythme plus normal tout en assurant la sécurité de tous.

Ce vendredi, 30 octobre, aura lieu la fête de l'Halloween. Il y aura un concours de décoration de citrouilles et les élèves pourront aller voir les oeuvres de chaque classe exposées dans le hall. Plusieurs activités auront lieu au courant de la semaine à l'intérieur des classes.

Le 19 novembre 2020 aura lieu la rencontre des parents. Celle-ci se fera de manière virtuelle. Une lettre a d'ailleurs été remise via l'agenda des élèves. Les titulaires prendront rendez-vous avec les parents qui le désirent. Tous les intervenants qui gravitent autour des enfants seront également disponibles (spécialistes, réadaptation...).

Informations de Mme Simard en lien avec le **comité de parents du Centre de services scolaire des Découvreurs**:

Jusqu'à présent, Mme Simard a eu deux rencontres du comité de parents. Différents points ont été discutés en lien avec la COVID. De plus, Mme Simard mentionne que des directions sont venues présenter leurs tâches au sein du centre de services scolaires. Mme Simard a également tenté sa candidature afin de siéger sur le conseil d'administration du centre. Malheureusement, elle n'a pas pu y accéder.

6. Règles de régie interne

Mme Boulanger présente le document: Les règles de régie interne du conseil d'établissement 2020-2021. Les modifications suivantes seront apportées au document :

- 2. Enlever le point et la signification: *Commissaires*. Faire l'ajout du terme suivant: conseil d'administration du centre de services scolaires des Découvreurs. Modifier le point *Commission scolaire des Découvreurs* par: centre de services scolaires des découvreurs.
- 3. Faire l'ajout du point suivant: Un membre des parents est élu représentant au comité de parents.
- 5. Remplacer "une vacance" par: une place vacante.
- 8. Enlever: Si une telle personne n'est pas membre du conseil.
- 10.2 Faire l'ajout des points suivants:
 - Il (elle) s'assure qu'il y a quorum à chaque séance.
 - Il (elle) représente le conseil et tient les parents informés des activités.

Mme Michaud écrira un message afin de se présenter aux parents. Elle pourrait ainsi le déposer sur la page facebook de l'école.

- 17 Enlever le point (Le ou la commissaire + descriptif).
- * Tous les numéros seront ajustés en fonction du point 17 qui a été enlevé.
- 18. Calendrier des séances devient le point 17. Faire l'ajout de l'information suivante: les séances peuvent être en visioconférence étant donné des mesures de distanciation.
Dans le cas de séances virtuelles, il serait important d'informer les parents via facebook ou le site de l'école de la tenue d'une séance du conseil d'établissement. Les gens intéressés pourraient communiquer avec l'école afin de recevoir le lien de la rencontre.
 - 19. L'ordre du jour devra être plus précise selon les nouvelles informations du centre de services scolaires.

- 27.1: Changer le “ou” pour un “ et” pour ainsi lire : ...avise le président **et** la direction.
- 35. Remplacer Commission scolaire par Centre de services scolaire.

Annexe 1 point 8. Sine die = sans fixer de date. Un mot latin qui est très courant en droit. Nous allons donc le laisser aux deux endroits où il est inscrit.

L'adoption se fera à la prochaine séance du conseil d'établissement suite aux différentes modifications.

7. Budget du CE

Mme Boulanger n'a pas le budget officiel alloué au conseil d'établissement. Le montant sera autour de 900\$ pour l'année scolaire 2020-2021. Celui-ci sera versé sous peu.

Le montant pour le secrétariat sera validé à nouveau. Mme Boulanger vérifiera le montant donné pour cette tâche dans les autres écoles.

Ce point sera discuté à nouveau lors de la prochaine séance.

8. Formation pour les membres du conseil d'établissement

Mme Michaud explique qu'une formation obligatoire doit être suivie par les membres siégeants sur le conseil d'établissement. Voici le lien pour les capsules:

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissements. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus selon la Loi sur l'instruction publique. La première capsule de 7 est maintenant disponible.

9. Projet éducatif

Mme Boulanger présente les orientations qui nous guiderons à travers les années. Elle présente la vision de l'école dont le mandat, la mission et les valeurs. Les orientations et les objectifs sont nommés.

Enjeu 1: L'offre d'un milieu de vie et d'apprentissage stimulant, accueillant et sécuritaire.

Enjeu 2:

Nos ressources professionnelles sont nommées. Mme Boulanger présente également les activités. Elle mentionne que le comité sportif en lien avec le Défi sportif Altergo travaille différents scénarios selon l'évolution de la situation en lien avec la pandémie. L'organisation va s'adapter.

Mme Santoni suggère une activité de Noël rassembleuse pour palier au fait que le marché de Noël ne pourra avoir lieu cette année. En s'inspirant de ce qui a été organisé en juin pour souligner le départ des retraités, elle propose qu'une parade de Noël soit organisée devant l'école. Toutes les classes pourraient prendre part à l'organisation ainsi que les spécialistes. Mme Boulanger soumettra l'idée au comité de la vie étudiante.

Mme Boulanger précise qu'elle nous a remis la version détaillée du projet éducatif. Il sera réévalué à la fin de l'année scolaire.

Le programme FPT-1 sera ajouté à la proposition du projet éducatif pour l'année suivante.

Dernièrement, les parents ont reçu un document explicatif du programme dans lequel évolue leur enfant. Mme Michaud souligne que c'est un document important et bien fait. Elle remercie la direction. C'est très apprécié!

Les documents pourraient être déposés sur la page web et sur le site facebook de l'école. Il y aura également un document (dépliant) explicatif sur les informations utiles de l'école qui sera partagé aux parents.

10. Modification au régime pédagogique

Le ministre Roberge a fait, dernièrement, une modification du Régime pédagogique. Le régime pédagogique détermine les modalités d'évaluation. En raison de la situation pandémique, il y aura deux bulletins pour l'année scolaire 2020-2021. Le premier bulletin sera remis le 22 janvier 2021 et le second au plus tard le 10 juillet 2021. Mme Boulanger mentionne que la première communication a été remise aux parents le 15 octobre 2020. En novembre, il y aura une rencontre virtuelle prévue avec les parents qui le désirent. Cette rencontre permettra d'offrir une deuxième occasion pour les parents d'en savoir davantage sur le développement de leur enfant. En mars, il y aura également une rencontre.

Pour cette année, étant donné qu'il y aura deux bulletins, l'équipe-école a dû apporter des modifications dans l'évaluation des compétences du programme CAPS et DIP. Mme Boulanger présente donc les compétences qui seront évaluées au bulletin de janvier et juin 2021.

11. Demandes de sorties

Étant donné la situation actuelle, aucune sortie éducative n'est prévue pour le moment.

12. Varia

12.1 Plomb dans l'eau

Madame Boulanger explique l'état de la situation de l'école et mentionne qu'il y a des indices qui laissent voir une présence de plomb dans l'eau et ce, pour certaines zones de l'école. Des étiquettes ont été apposées près des lavabos ou abreuvoirs afin d'identifier les entrées d'eau qui sont à risque plus élevé. Il est donc possible d'y lire à certains endroits que l'eau est disponible pour consommation versus d'autres endroits où l'eau doit d'abord couler 5 minutes afin de faire retomber l'indice de plomb. Les analyses se poursuivent et d'autres tests seront faits.

L'information sera transmise aux parents.

Ajout 12.2.

La semaine des directions d'établissement scolaire a eu lieu du 19 au 23 octobre. Mme Boivin souligne le travail remarquable de nos directrices et les remercie chaleureusement au nom de toute l'équipe. L'excellent travail de madame April a également été souligné. Merci infiniment à vous trois!

Levée de la séance à 20h20

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Michaud , appuyé par Mme Bouchard , et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE 2020-2021/ 11

Isabelle Michaud, présidente

Julie Boulanger, directrice